

Version 07.25 | Diffusion publique

CONDITIONS SPECIFIQUES D'UTILISATION DU SERVICE DE VALIDATION DE SIGNATURE ET DE CACHET ELECTRONIQUE



Les présentes Conditions Spécifiques d'Utilisation du Service de validation de Signature et Cachet Electronique (ci-après « Conditions Spécifiques d'Utilisation » ou « CSU ») ont pour objet de définir les conditions spécifiquement applicables au service de Signature Electronique proposé par la Société Cryptolog International, sise 33 Place Ronde, 92800 Puteaux, RCS de Nanterre n° 439 129 164 (ci-après « Universign »).

DEFINITIONS

Sauf mention contraire, les termes en lettres majuscules ont la signification attribuée au présent article et peuvent être employés au singulier comme au pluriel, en fonction du contexte.

Autorité de Certification (AC) : désigne l'autorité en charge de la création, la délivrance, la gestion et la révocation des Certificats au titre d'une Politique de Certification.

Autorité de Préservation (AP) : désigne l'autorité en charge de la conservation des Signatures Électroniques, qui s'opère notamment via contrôles réalisés sur ces éléments et des méthodes d'extension de la fiabilité des Signatures au-delà de leur période de validité technologique.

Autorité de Validation (AV) : désigne l'autorité en charge de la validation des Signatures et Cachets au titre de la Politique de Validation.

Cachet Électronique ou Cachet : désigne le procédé permettant de garantir l'intégrité d'un Document scellé et d'identifier l'origine de ce Document au moyen du Certificat utilisé pour son scellement.

Certificat Électronique ou Certificat : désigne le fichier électronique délivré par l'Autorité de Certification comportant les éléments d'identification de son Porteur et une clé cryptographique permettant la vérification de la Signature Électronique pour lequel il est utilisé.

Compte d'Utilisateur ou Compte : désigne les ressources informatiques attribuées à l'Utilisateur par Universign et qui lui permettent d'accéder au Service.

Conditions Générales d'Utilisation (CGU) : désigne les conditions générales d'utilisation applicables à l'ensemble des Services fournis par Universign. Elles sont disponibles sur le Site Internet.

Conditions Spécifiques d'Utilisation (CSU) : désigne les conditions spécifiques d'utilisation du Service qu'elles encadrent. Elles sont disponibles sur le Site Internet.

Document : désigne un ensemble de données électroniques structurées ayant fait l'objet d'une Signature ou d'un Scellement Electronique, dont le procédé est soumis à validation dans le cadre du Service.

Porteur : désigne la personne, physique ou morale, identifiée dans le Certificat ayant sous son contrôle la clé privée correspondant à la clé publique.

Politique de Certification (PC) : désigne l'ensemble des règles auxquelles l'AC se conforme pour la mise en œuvre du service de certification.

Politique de Validation (PV) : désigne l'ensemble des règles auxquelles l'AV se conforme pour la mise en œuvre du Service de validation de Signature et de Cachet.

Porteur : désigne la personne, physique ou morale, identifiée dans le Certificat ayant sous son contrôle la clé privée correspondant à la clé publique.

Rapport de Validation : désigne le document qui est émis par Universign suite à l'analyse de la Signature ou du Cachet d'un document signé ou cacheté.

Règlement eIDAS : désigne le règlement n° 910/2014/UE sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur, dit règlement « eIDAS »

Scellement Électronique ou Scellement : désigne un procédé permettant de garantir l'intégrité du Document scellé et d'identifier l'origine de ce Document au moyen du Certificat utilisé pour son scellement.

Service(s) : désigne l'ensemble des prestations et solutions logicielles qu'Universign s'engage à fournir à l'Utilisateur dans le cadre des présentes.

Signature Électronique ou Signature : désigne un procédé permettant de garantir l'intégrité du Document signé et de manifester le consentement du Signataire qu'il identifie.

Site Internet : désigne le site Internet <http://www.universign.com>.

Utilisateur : désigne la personne physique utilisant le Service.

Article 1 – OBJET

Les présentes Conditions d'Utilisation Spécifiques associées aux Conditions Générales d'Utilisation définissent les conditions applicables aux Services.

Article 2 – DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les CSU forment un tout indivisible avec les CGU. Elles prévalent en toute hypothèse sur toutes autres conditions générales d'achat.

Universign se réserve le droit de modifier les présentes CSU à tout moment et sans préavis.

Ces modifications sont portées à la connaissance de l'Utilisateur par message électronique au plus tard trente (30) jours avant leur entrée en vigueur.

En cas de désaccord avec ces mises à jour, l'Utilisateur peut résilier le Contrat en cours dans les quinze (15) jours qui

suivent la réception du message électronique en adressant dans ce délai une notification écrite à Universign. Passé ce délai ou en continuant à utiliser les Services après ces modifications, l'Utilisateur consent à la mise à jour des CSU.

Les CSU applicables ainsi que les versions antérieures sont accessibles en permanence sur le Site Internet, et ce dans un format permettant leur impression et/ou téléchargement par l'Utilisateur.

Avant d'utiliser le Service, l'Utilisateur déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes CSU complétées des CGU.

Article 3 – SERVICES DE VALIDATION DE SIGNATURE ET CACHET ELECTRONIQUE

Le Service de validation de Signature et Cachet permet à un Utilisateur de valider une Signature ou un Cachet opéré antérieurement.

3.1. Accès au Service

L'Utilisateur peut bénéficier du Service proposé à la condition de disposer :

- D'un équipement informatique adapté pour accéder au Service ;
- D'une adresse e-mail valide et personnelle (dont il contrôle l'accès) ;
- d'un Compte d'Utilisateur Universign.

3.2. Description du Service

Le processus de validation d'une Signature dans un Document signé ou d'un Cachet dans un Document cacheté repose sur les étapes suivantes :

Etape 1 : Import du Document signé ou cacheté

L'Utilisateur via son Compte d'Utilisateur, importe un Document déjà signé ou cacheté afin d'en vérifier leur validité.

Etape 2 : Vérification du Document signé ou cacheté

Pour chaque Signature ou Cachet contenu dans un document signé ou cacheté, le Service vérifie que :

- Le Certificat sur lequel repose la signature était, au moment de la Signature, un Certificat conforme aux dispositions du Règlement eIDAS;
- Le Certificat utilisé a été délivré par un prestataire de services de confiance qualifié et était valide au moment de la Signature ou du Scellement ;
- Les données de validation de la Signature ou du Cachet correspondent aux données communiquées à l'Utilisateur ;
- L'ensemble unique de données représentant le signataire dans le Certificat est correctement fourni à l'Utilisateur ;
- La Signature ou le Cachet, s'ils sont qualifiés, ont été créés par un dispositif de création de Signature ou de Cachet Electronique qualifié ;

-L'intégrité des données signées ou scellées n'a pas été compromise ;

Etape 3 : Emission et envoi du Rapport de Validation

À la suite de l'analyse d'un Document signé ou cacheté, Universign procède à l'émission d'un Rapport de Validation qui est ensuite mis à disposition de l'Utilisateur via l'API une seule fois.

Article 4– GARANTIES ET LIMITES DE GARANTIES

Sous réserve du respect par les Utilisateurs des CGU et des CSU applicables, Universign garantit l'opposabilité, au sens de la réglementation européenne, du contenu des Rapports de Validation créés au moyen du Service.

Universign garantit en outre la fourniture d'un Service conforme à la Politique de Validation.

Universign ne garantit pas l'adéquation du Service aux besoins de l'Utilisateur. Il appartient à l'Utilisateur de vérifier cette adéquation, notamment en s'assurant que les dispositions de la Politique de Validation répondent à ses exigences propres.

L'utilisation du Service en dehors de ces garanties engage la seule responsabilité de l'Utilisateur.

Article 5– STOCKAGE DES RAPPORTS DE VALIDATION

Universign stocke de manière à en préserver l'intégrité, uniquement les Rapports de Validation générés au moyen du Service.

Les Documents cachetés ou signés importés pour les besoins du Services sont supprimés des serveurs une fois l'étape d'analyse de l'élément complété.

Universign se réserve le droit de stocker les Rapports de Validation signés auprès d'un sous-traitant spécialisé.

Les Rapports de Validation et les journaux d'évènements sont stockés pendant sept (7) ans à compter de leur émission conformément à la réglementation applicable.

Toutefois, il est précisé qu'il appartient à l'Utilisateur de prendre toute disposition de manière à conserver le Rapport de Validation qui lui est transmis après l'analyse, ce dernier ne pouvant plus être communiqué ultérieurement par Universign.

Article 6 – OBLIGATIONS DES UTILISATEURS

L'Utilisateur s'engage également à vérifier que le Document signé ou cacheté soumis à validation dans le cadre du Service est bien celui transmis à Universign.

Le Service ne réalise aucun archivage des Documents signés ou cachetés soumis à validation, ce dernier restant de la responsabilité des Utilisateurs.

Article 7 – LIMITES DE RESPONSABILITE

Universign ne contrôle pas le contenu des Documents signés ou cachetés soumis à validation dans le cadre du Service, aussi sa responsabilité ne saurait donc être engagée relativement à la valeur et/ou la validité du contenu des Documents ou le défaut de celles-ci.

Universign ne peut être tenue pour responsable d'un usage inapproprié du Service.

Article 8 – POLITIQUE ET NORMES

Universign s'engage à se conformer aux politiques et aux normes mentionnées dans le tableau suivant.

1.3.6.1.4.1.15819.5.7.1	ETSI TS 119 441	Service de validation
	ETSI EN 319 102-1	Algorithme de validation
	ETSI TS 119 102-2	Format du rapport de validation
1.3.6.1.4.1.15819.7.3.1	ETSI TS 119 441	DPV Service de Validation de signature
1.3.6.1.4.1.15819.5.7.2.1		PV pour les signatures et cachets qualifiés

1.3.6.1.4.1.15819.5.7.2.2		PV pour tout type de signatures ou cachets (qualifiés ou non)
---------------------------	--	---

Ces politiques sont publiées sur le Site Internet. Elles sont auditées selon la norme EN 319 403 par un organisme accrédité.

Article 9 – RAPPORT DE VALIDATION

Après l'analyse du Document signé ou cacheté que l'Utilisateur a souhaité valider dans le cadre du Service, un Rapport de Validation est émis par Universign.

Il contient pour chaque Signature / Cachet présent dans le Document, les informations ci-après :

- le statut global de la validation de chaque Signature / Cachet ;
- l'identifiant de la Signature / Cachet (sous la forme d'un hash) ;
- les contraintes appliquées pendant la validation avec un statut (indiquant le succès de la vérification effectuée ou l'éventuelle erreur rencontrée) ;
- la date et heure de la validation.

Le Rapport de Validation sera transmis sous la forme d'un fichier attestant de l'authenticité des données qu'il contient et scellé au moyen d'un Certificat Électronique au nom d'Universign.